

Agenda 2030 : bilan à mi-parcours



© Adobestock

Les ODD, ça vous dit peut-être quelque chose. Plusieurs collectivités s'en sont saisis pour mener des politiques publiques plus transversales et leur donner encore plus d'impact.

« La lutte contre la faim », « L'accès à une éducation de qualité », « La production et la consommation responsable », « La lutte contre le changement climatique », « Le travail décent et la croissance économique ». Ce sont quelques-uns des dix-sept objectifs de développement durable (ODD) qui font la feuille de route de l'agenda 2030, un programme entériné en 2015 par les 193 pays de l'Organisation des Nations unies (ONU). Si l'agenda 21 était centré sur le développement durable, l'agenda 2030 a incité les collectivités, depuis une dizaine d'années, à élargir leur champ de vision à des enjeux plus sociétaux.

« Les ODD, c'est la to do list du monde, ce qu'il faut faire pour que le monde aille mieux »

« Les ODD, c'est la to-do list du monde, c'est ce qu'il faut faire pour que le monde aille mieux », résume Yves Zimmermann, directeur du projet agenda 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg, l'une des collectivités les plus engagées dans le projet. La to do list du monde est-elle aussi celle des collectivités ? Idéalement, il le faudrait estime l'ONU, pour qui 65 % des ODD ne pourront être atteints que si les autorités territoriales s'en emparent.

Un défi d'appropriation

Neuf ans après le lancement de l'agenda 2030, la mise en oeuvre est à géométrie variable, à entendre Frédérique Lellouche, directrice du Comité 21, qui fédère les acteurs du développement durable en France : les collectivités peuvent se saisir des ODD des Nations unies sans forcément s'engager dans un agenda 2030. « Ce qu'on observe parfois, c'est un engagement partiel, la collectivité choisit certains objectifs qui lui semblent les plus pertinents, auxquels elle se sent le plus en mesure de contribuer », précise-t-elle. Dommage pour l'idée d'interaction et de cohérence entre les ODD... La directrice du Comité 21 évoque ainsi « un vrai défi d'appropriation » et fait passer ce message : « on dit aux collectivités que c'est un outil qui permet du dialogue, du pilotage stratégique et une évaluation de sa politique. Son universalité le rend particulièrement intéressant, et légitime ». Pour persuader davantage les acteurs locaux à s'emparer de l'agenda 2030, le Comité 21 et ses partenaires vont rééditer en fin d'année le guide pratique déjà publié en 2019, dont la nouvelle version mettra en exergue les bonnes pratiques.

Avec l'Afnor, un groupe de villes se mobilisent pour construire un « budget soutenable » s'appuyant sur les ODD

Les ODD ont moins percé en France qu'en Angleterre, en Allemagne ou au Pays-Bas, estime Yves Zimmermann : l'accord de Paris, ratifié en novembre 2015, a probablement éclipsé la signature de l'agenda 2030 signé un mois plus tôt, « alors qu'il est seize fois plus important ». Mais les ODD tiendront bientôt leur revanche, annonce-t-il : avec l'Afnor, un groupe de villes se mobilisent pour construire un « budget soutenable » s'appuyant sur les ODD. En ligne de mire : le budget vert que devront fournir toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants en 2024.

Outil de management interne

C'est bien la vision systémique des ODD qu'a trouvée intéressante l'Eurométropole de Strasbourg, qui a fait de l'agenda 2030 un outil de pilotage et d'évaluation à part entière dès 2017. « Si un investissement répond peu à des ODD, il doit nous questionner », affirme Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole. La métropole passe depuis cinq ans son budget au crible des dix-sept ODD, de leurs 169 cibles et 224 indicateurs. « On a fait le constat que la ville et l'Eurométropole agissent concrètement sur 125 d'entre eux. Nous avons une forte capacité d'agir mais on ne réussira pas tout seul », commente Pia Imbs.

« Ils en ont fait un outil pratique de management en interne?: pour chaque projet, ils utilisent le cadre des ODD pour répondre au mieux aux objectifs »

L'Eurométropole applique la grille des ODD à l'ensemble des décisions concernant les secteurs de l'économie, du sport, de la commande publique, de l'alimentation et de la culture. « Parce qu'on a trouvé pertinent d'initier les choses dans ces domaines, comme pour l'alimentation, ou parce que les directions elles-mêmes ont vu à quel point ça pouvait leur être utile », explique Yves Zimmermann. La direction des sports a fait le constat qu'elle pouvait intervenir dans douze ODD sur dix-sept. L'Eurométropole en a fait « un outil pratique de management en interne, c'est-à-dire que pour chaque projet, elle va utiliser le cadre des ODD pour répondre au mieux aux objectifs, c'est ce qui s'est fait pour le projet de la zone de culture urbaine de la citadelle, un projet concret et précis ».

L'ODD « croissance » sur la touche

Après l'agenda 21 déployé depuis 2004, la Gironde a saisi à bras-le-corps la version 2030 et son approche transversale. « Une évidence d'abord, parce que le cadre onusien nous est imposé. On n'est pas unique, mais il est vrai que notre département bénéficie d'un appui politique assez fort qui a souvent été en pointe sur les enjeux de développement durable », commentent Claire Chaperon et Justine Bosredon, chargées de mission agenda 21. La mise en marche de l'agenda 2030 s'est traduite, notamment, par des actions de sensibilisation auprès des agents, des élus, des citoyens « pour faire comprendre ces ODD et montrer pourquoi ils étaient tous interconnectés et comment cela allait atterrir sur les territoires ».

« Les aides aux communes et au secteur associatif sont redistribuées en fonction des projets et de leurs réponses aux ODD »

La traduction des ODD en politiques publiques s'est concrétisée par l'élaboration d'une stratégie de résilience territoriale qui vient répondre à l'ensemble de ces enjeux interconnectés, à l'exemple du projet de « collège résilient » qui doit permettre de balayer un ensemble de sujets : bâti, espaces de vie, ancrage territorial, alimentation... Autre exemple : les aides aux communes et au secteur associatif sont redistribuées en fonction des projets et de leurs réponses aux ODD et des enjeux de résilience du territoire. La collectivité est déjà prête pour l'agenda suivant. « Parmi les dix-sept ODD, il y en a un qui est sans doute à revoir : dans un monde fini, c'est celui qui porte sur la croissance », avancent les chargées de projet.

Le label « Ville durable et innovante »

Lorient Agglomération n'a pas tenu à faire de l'agenda 2030 le fil rouge de ses politiques publiques, mais a bien perçu l'intérêt d'élargir son champ de vision et d'évaluation. Elle est ainsi devenue territoire pilote du label « Ville durable et innovante ». Le nouveau référentiel va lui permettre d'aller plus loin en matière de développement économique, de développement social et de cohésion sociale. « C'est ce qui nous manquait par rapport aux labels et référentiels "Air-climat-énergie" et "Économie circulaire" très techniques », argue Catherine Torel-Breteche, responsable environnement et sensibilisation au développement durable pour Lorient Agglomération.